



**NAO - Salaires  
Déclaration CGT  
Jeudi 4 octobre 2021**

Nous entamons enfin la réunion où l'on va aborder les pourcentages d'augmentation qui seront distribués en 2022. Impossible de ne pas aborder les négociations de 2022 sans revenir sur celles de 2020 et de 2021.

La signature des NAO doubles, 2020 et 2021, resteront dans l'histoire de Dassault Aviation comme les pires signées par la CGC et l'UNSA. Plus grave encore, nous abordons les pourcentages 2022 sans être en mesure de confirmer que les budgets NAO de 2021 des compagnons seront intégralement distribués. Les calculs de la CGT montrent qu'aujourd'hui il manque plus de 100 000 € de budget pour les non-cadres qui n'ont pas encore été distribués. À l'inverse, pour les cadres, le budget a bien été respecté et a même été dépassé de 800 000 €.

Cette différence de traitement cadre/non-cadre n'est qu'une nouvelle preuve, parmi bien d'autres, du peu de considération que vous portez au personnel des ateliers de notre société ainsi qu'aux employés des bureaux. D'ailleurs, le statut de « non-cadre » que vous utilisez abondamment n'existe ni dans la convention collective ni dans le code du travail. Cette non-catégorie n'existe que dans votre imaginaire patronal, chez Dassault aviation on parlait historiquement de compagnon et non pas de « non-cadre » ou de « collaborateur ».

Chaque semaine apporte son lot de mauvaises nouvelles. L'inflation explose, et avec elle, les prix du gasoil, de l'essence, de l'électricité, des loyers, etc. Et de l'autre côté, le CAC 40 vient de battre son record historique de clôture établi il y a 21 ans, après 25 % d'augmentation depuis le début de l'année. De l'argent il y en a plein les coffres du patronat, Dassault en tête. Dans le même temps, beaucoup de salariés se privent de plus en plus, sans parler de ceux qui n'arrivent plus à finir les mois en se privant de tout.

Encore une fois, nous vous mettons en garde, si vous décidez de ne pas entendre les salariés et leurs représentants dans l'action depuis plusieurs mois, alors vous prendriez le risque de voir la situation s'enliser.

Dans une période de large remise en question du salariat, qui se traduit par des difficultés d'embauche dans de nombreux secteurs, dont l'aéronautique en général et Dassault Aviation en particulier, coller quelques rustines par-ci par-là en recourant très largement à l'intérim et à la sous-traitance n'est pas une solution pérenne. Il vous faut voir la vérité en face et changer votre façon de traiter le personnel en considérant également tous nos métiers, de l'ajusteur à l'ingénieur.

Cette remise en question, qui devient inévitable pour vous, doit se traduire par des propositions d'augmentation à la hauteur des efforts et des revendications des salariés : augmentation exceptionnelle fixe pour tous les salariés de 200 € net/mois accompagnée d'une politique d'AG et d'AI conséquente.

Le 4 novembre 2021